



Yolanda Díaz s'est entretenue avec son homologue française afin de promouvoir le travail commun en relation avec le Socle Européen des Droits Sociaux.

La proposition faite par le ministère français de promouvoir le travail conjoint réalisé par les deux délégations, en renforçant la collaboration dans le domaine de l'emploi et en partageant certaines des mesures promues en Espagne et en France, a été très fructueuse.

8 février 2021.- La ministre du Travail et de l'Économie sociale, Yolanda Díaz, s'est entretenue avec la ministre française du Travail, de l'Emploi et de l'Inclusion, Élisabeth Borne, afin de renforcer la collaboration et de promouvoir la coopération en matière sociale, en relation avec le Pilier Européen des Droits Sociaux.

Mme. Diaz a apprécié très positivement cette réunion, qui a permis de renforcer le dialogue bilatéral face aux défis communs, et de promouvoir un travail commun pour renforcer la dimension sociale européenne dont le cadre est fixé par le Socle Européen des Droits Sociaux.

Entre autres questions, la nécessité de promouvoir des salaires minimums équitables, des politiques de formation efficaces et l'amélioration de la protection des travailleurs des plateformes, certains des objectifs inclus dans les lignes directrices de la prochaine présidence italienne du G20, ont été discutés.

Les deux ministres ont convenu que les questions sociales, y compris la protection des travailleurs, doivent être au cœur de la reconstruction après la pandémie.

La réunion a également porté sur le renforcement des relations bilatérales, notamment en ce qui concerne les travailleurs transfrontaliers.